



FICHE OUTIL N°17



exemple d'interaction entre les 3 piliers du MSE

Une **association X** fonctionne sur un modèle purement bénévole. Sa mission consiste essentiellement en des actions de plaidoyer pour la lutte contre le changement climatique. Sollicitée récemment par des habitants de son territoire sensibilisés au sujet, elle développe des activités à leur attention (ateliers collectifs, conférences...). Devant cet accroissement d'activités et le fort turnover des jeunes bénévoles impliqués, l'association souhaite recruter un·e coordinateur·rice à temps partiel.

Les cotisations et dons restant encore peu développés (5K€/an), l'association se tourne vers la communauté de communes et obtient une subvention de 10 K€ pour recruter un coordinateur à mi-temps sur un an. Via un programme régional récurrent d'aide à la professionnalisation des associations, la région abonde avec une subvention annuelle dégressive qui démarre à 5K€.

- Conséquences sur les alliances :

- Aidé par plusieurs collectivités, l'association disposera-t-elle de la même indépendance pour dénoncer par exemple les actions trop timides de celles-ci mais aussi certains projets d'infrastructures incohérents avec les enjeux climatiques ? L'association pourra-t-elle continuer à coopérer avec les associations locales (plus revendicatives) avec lesquelles elle avait l'habitude de coopérer ?

Impact sur les richesses humaines : Les bénévoles souvent impliqués dans plusieurs autres associations environnementales, ne vont-ils pas réduire leur engagement au profit d'autres associations plus radicales dans leur discours ?

- Plusieurs entreprises locales très engagées avaient l'habitude de mettre à disposition gratuitement un lieu de réunion, des denrées alimentaires proches des dates de péremption et du petit matériel.

Impact sur les ressources financières : La professionnalisation de l'association et l'arrivée de nouvelles ressources pour cette dernière ne risquent-elle pas de détourner ces entreprises partenaires ? Les fonds récoltés lors des événements dépendaient fortement de l'appui de ces entreprises locales.

- Conséquences sur les ressources financières :

Pour pérenniser le poste, l'association envisage de faire contribuer les bénéficiaires, d'augmenter les cotisations et de donner plus d'ampleur à des manifestations déjà existantes pour collecter des fonds (concerts, festival, animation...).

L'association mesure-t-elle que des revenus d'activités vont entrer dans son modèle économique et les conséquences qu'ils peuvent entraîner au regard de l'intérêt général ?

Impact sur les richesses humaines : Ces dernières actions sont chronophages, certains bénévoles ne se retrouvent plus dans les nouvelles activités proposées. Certains montrent également des réticences face à l'augmentation des cotisations.

- Conséquences sur les richesses humaines :

Le recrutement du coordinateur ne va-t-il pas entraîner une implication moindre des bénévoles dirigeants de l'association ? Le leadership de certains bénévoles relativement charismatiques ne risque-t-il pas d'être remis en cause par l'arrivée du coordinateur ?

Quelles sont les missions précises à confier au coordinateur pour éviter d'impacter l'équilibre entre les différentes richesses humaines ?

Quelle communication aux bénévoles pour préparer cette arrivée ?